



الاتصالات الجزائرية
ALGERIE TELECOM

المديرية العمليية لإتصالات الجزائر - ولاية عنابة -
Direction Opérationnelle des Télécommunications – Annaba.

REF : DO/SDT/DEPRA/237/2023

Annaba, le 26 Septembre 2023

Monsieur HEDIBLI Mourad

Gérant de l'entreprise HEDIBLI Mourad

Sise : Cité 50 logements participatifs,
Local N°20 Batiment N°01 Bloc N°04 Ben Mhidi El Tarf.

Objet : Mise en demeure

Monsieur ;

Dans le cadre de votre engagement contractuel avec la DOT Annaba par contrat portant référence : 16/AT/DO23/SDFS/DAL/SM/2022 du 30/03/2023 intitulé : « Travaux de raccordement Final des clients en Fibre Optique » « Travaux de raccordement Final des clients en Cuivre » « Travaux de raccordement », je porte à votre connaissance que vous êtes mis en demeure pour non réponse à l'invitation réf: DO/SDT/DEPRA/236/2023 du 03 Septembre 2023 qui vous a été transmise par email, précédée par des appels téléphoniques sans réponse et ce, pour entamer des travaux de raccordement d'abonnés filaire avec CMP El Bouni.

Je porte à votre connaissance qu'en cas de récurrence, et conformément à l'article 32 du contrat, la Direction Opérationnelle des Telecom Annaba se réserve le droit de résilier unilatéralement votre contrat.

2 OCT. 2023



Directeur Opérationnel Annaba
Par Intérim
Signé: ADJEL Sabri